



COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 10 JUIN 2022

Présents : **Éric ASTIEN - Jean-Pierre BONNET - Cécile BRY - Mathieu CALDERINI - Colette DELESTRE - Laurent DIAS - Gilles ESCUER - Laetitia GADAIS - Stéphane HOURDILLE - Isabelle ELLIES - Monique IMENEURAET - Odile LAMOTHE - Sigrid PITON - Denis ROUSSEAU**

Absents excusés : **Catherine BERRY - Martine BERTRANET - Valérie DANE - Christelle DUBUISSON - Jean-Louis GALAN-BARTETTE - Jean-Louis GOURGUES – Martine GUIBERT - Jean-Louis GUILLOT – Dominique HERNANDEZ - Marine LE BRAS - Vincent ORANCE**

Début de la séance : 19h15

Suite au départ de Jacqueline, la section BIEN VIVRE EQUILIBRE est reprise par 3 co-responsables : Martine GUIBERT, Dominique HERNANDEZ et Françoise LAMOTHE qui ne peuvent être présentes ce soir...

Elles seront élues lors de la prochaine AG.

1. BURN OUT DU BUREAU

Éric ouvre la séance en indiquant qu'il est excédé par les dysfonctionnements du club actuellement :

- de nombreux responsables ne sont jamais présents aux réunions,
- n'informent pas de leur absence,
- ne répondent pas aux diverses demandes indispensables au bon fonctionnement du CAC

A cela, se rajoute les problèmes récurrents sur l'état des installations.

Éric conclue en précisant que le bénévolat a des limites, qu'il est en train d'atteindre ; Colette et Cécile se joignent à lui en éprouvant le même sentiment !!!

2. DATES EVENEMENTS + PLANNING RESERVATION DES SALLES

A la demande de la mairie, il faut leur indiquer les dates des évènements des sections pour 2023 ; pour l'instant, seul le gala de danse est programmé au 16/06/2023.

La date du loto du basket reste à fixer...

Si vous avez des évènements qui nécessitent la réservation d'espace, merci de transmettre l'information à Sophie GUYONVARCH (s.guyonvarch@carignandebordeaux.fr)

Le planning d'occupation des salles circule afin que les responsables confirment les éléments notés sur ce document. Merci de vérifier sur la copie qui a été transmise et indiquer vos modifications à Sophie GUYONVARCH.

La date butoir était fixée au 9 juin, d'où déjà du retard à répondre à la mairie !

3. PLAQUETTE CAC

Éric rappelle que les éléments doivent parvenir à **Jean-Louis GALAN BARTETTE le 15 juin au plus tard !**

Éric propose que la couverture de la plaquette fasse référence au 60^{ème} anniversaire avec la seule annotation « 60 ans du CAC » ; il laisse JLGB valider ceci 😊

4. TARIFICATION 2022 - 2023

En ce qui concerne les tarifs, il rappelle qu'ils ne doivent pas apparaître sur la plaquette (seront notés sur le site COCAC) et expose la nouveauté à venir à la rentrée :

- Le CAC étant une association, il importe qu'une adhésion soit payée par les adhérents, valant « droit d'entrée » dans l'association tous les ans. Son montant est fixé à 10€ par adhérent, payable une seule fois quel que soit le nombre d'inscription à des sections sportives.
- L'inscription à une section sportive doit dorénavant faire apparaître :
 - o L'adhésion de 10 € à l'association
 - o L'adhésion à la fédération, pour les sections fédérées
 - o La cotisation à la section.

Cette modification est l'occasion de revoir les cotisations aux sections qui, ramenées à l'heure de cours, revient entre 0,5 € et 2,5 €. Les tarifs sont extrêmement bas.

Par ailleurs la cotisation doit intégrer le coût de traitement dû à l'utilisation de la plateforme d'inscription en ligne (voir ci-dessous).

PS : Le système Pass'Sport est reconduit, voire élargi.

Cette innovation est adoptée à l'unanimité !

Certains concluent en disant que le CAC représente une garderie à très bon marché !

5. LOGICIEL DE GESTION DES ADHESIONS

Éric, Gilles et Colette ont rencontré le responsable d'une jeune société parisienne qui présente un logiciel d'inscriptions en ligne (<https://monclub.eu>). Éric rappelle qu'il est toujours TRES compliqué d'obtenir les tableaux de la liste des adhérents chaque saison !

Celui-ci permet l'adhésion par sections et ouvre de nombreuses possibilités, notamment la diversité du paiement, le QF, le téléchargement de documents indispensables pour certains sports (fiche liaison, document CAF...), l'envoi d'infos groupées aux adhérents ; il gère l'ensemble des adhésions en générant des stats et permet même de gérer la partie recettes.

Il conviendra de donner le code d'accès ou le QR code aux adhérents, afin de procéder aux inscriptions. Le paiement en ligne a un coût pour la section de 0,85€. Il conviendra d'éviter les paiements en plusieurs fois pour des petits montants à partir de la plateforme et de répercuter ce coût sur le prix de la cotisation.

Pour les personnes réfractaires au net (ou non équipées), il sera possible de faire l'inscription de façon traditionnelle, qui sera saisie par le responsable de section directement sur le site.

Les personnes qui n'auront pas réglé la cotisation sur le site, pourront y procéder par chèque, espèces...

Le coût de l'utilisation de la plateforme est de 690€ HT (828€ TTC) par an pour 1000 adhérents maximum, soit environ 1€/adhérent (à répercuter sur le prix de la cotisation) ou 129€ HT/mois (154.80€ TTC) si l'asso compte plus de 1000 adhérents...

En tant que partenaire de la FFCO, le CAC bénéficie d'une réduction (compris dans le prix ci-dessus).

Une formation aurait lieu en début de période, au coût d'environ 550€. L'administrateur général sera quant à lui formé à 100%.

Chaque responsable de section sera administrateur de sa section.

Une notification sera reçue par le responsable de section pour connaître les nouveaux adhérents, qui pourront ainsi être accueillis à chaque cours ! le paiement de l'adhésion déclenchera cette notification...

Ce site permet également de créer un évènement (sortie, stage...) et de gérer les paiements.

Pour le tennis, il faudrait voir s'il est possible de rencontrer l'adhérent, au préalable à l'inscription, pour pouvoir connaître son niveau et lui proposer des créneaux adéquats...

Cette plateforme sera mise en place en juillet et, suite à quelques craintes, il est bien précisé que le forum sert surtout aux nouveaux adhérents.

Éric va envoyer le mail avec le n° de la démo aux responsables de sections, afin de se familiariser avec ce site. Il précise néanmoins que la responsabilité des saisies sur ce site par les adhérents, incombe en totalité aux responsables de sections !

En conclusion, Éric estime que le gain de productivité est de 200% 😊 **il reçoit un avis favorable à l'unanimité !**

6. STATUTS

Éric distribue la nouvelle version des statuts (ci-joint en couleur...) qui seront validés lors de la prochaine AG en fin d'année.

Ce document est à lire pour le prochain **CD vendredi 26 août**.

Le Règlement Intérieur sera transmis ultérieurement.

7. 60 ANS DU CAC

Cette manifestation se déroulera le jour du forum qui se tiendra samedi 3 septembre à partir de 10h avec une soirée brésilienne en fin de journée et food-trucks, à l'initiative de la mairie.

Éric rappelle qu'il avait été décidé lors d'un précédent CD que les 60 ans auraient lieu le jour du forum ; il faut donc avancer maintenant et proposer des idées.

Un 1^{er} axe est avancé : les enfants et le ludique 😊 avec des structures gonflables, poney, barbe à papa, machine à pop-corn, mur d'escalade, soufflerie, élastiques géants...

Faire de l'animation et proposer des jeux a bien sûr un coût qu'il faut évaluer, sachant que tout serait gratuit !

Il faut également savoir qui va s'occuper des stands et comment ?

Jean-Pierre indique qu'il faudrait créer un périmètre CAC pour être identifié et ne pas croire que l'animation est à l'initiative de la maire.

Laetitia signale que la fédération de basket prête un terrain 3x3 amovible, qui plait beaucoup aux enfants.

Pour les adultes : offrir l'apéro, de la bière... voir pour l'achat d'écocup à l'effigie des 60 ans.


En résumé, Éric demande de l'aide aux responsables de sections pour mener à bien cette fête ! également, si certains possèdent des photos ou diaporamas, il est preneur...

8. INFORMATIONS DIVERSES

L'inauguration des nouveaux terrains de tennis extérieurs se déroulera le 10 septembre ; à voir les personnes invitées à celle-ci...

Éric souhaiterait que l'asso ACRODEMO, activité de cirque qui existe déjà sur Carignan depuis 3 ans, rejoigne le CAC. **Il reçoit un avis favorable à l'unanimité !**

3. TOUR DE TABLE

- **FOOTBALL** : Denis indique qu'il a été contacté par une personne qui n'a pas reçu la convocation à l'AGE du foot car les enfants ont moins de 16 ans
 - o Si les adhérents ont moins de 16 ans, ce serait aux parents ou représentants légaux de voter lors des AG ; ce point va être affiné sur les nouveaux statuts...
- Suite à l'AGE du foot, un nouveau club a été formé : FCRD33 (football club rive droite 33) qui se trouve être le seul club sur la CDC et comprend entre 600 et 700 adhérents
- Sigrid va préparer un petit encart pour la plaquette du CAC
- Le départ des 3 responsables du foot sera fêté lors de la prochaine AG, conjointement au départ de Jacqueline de la section BVE
- **JUDO** : la section a décidé de conserver le dojo en lieu et place actuel et d'utiliser la nouvelle salle pour de la muscu qui servirait à toutes les sections ; Isabelle fait remarquer, qu'après travaux, il manquera une porte à l'intérieur du gymnase pour accéder à cette salle. Éric va faire remonter cette situation.
- Un devis pour de nouveaux tatamis et protections murales de 10.000€ a été présenté ; il faudra revendre les anciens
- **AÏKIDO** : 3 adhérents passent leur ceinture noire  Éric demande à Stéphane où se passe l'évènement pour pouvoir les encourager... c'est à Cestas un matin à 8h !
- **BASKET** : le club n'est plus assez compétitif car peu d'entraînements ; les joueurs partent à Tresses où ceux-ci sont plus fréquents ! le club recherche toujours son BPJEPS. La fête du basket aura lieu samedi 25 juin
- **PILATES/FITNESS/ZUMBA** : Monique précise que le placard sera installé dans la salle de motricité mercredi prochain ; la section pourra ensuite déménager avec l'aide des agents de la mairie ; cette salle sera opérationnelle pour la saison prochaine... Elle indique également que la section ZUMBA disparaît par manque d'adhérents ; en effet, la mode est passée !
- **TENNIS** : Mathieu indique que les nouveaux terrains sont enfin utilisés et qu'il y a encore beaucoup de travaux de finitions, des problèmes d'éclairage ; les talus ont été bâchés.
 - o Il s'interroge sur le maintien du tournoi qui rapporte peu, au vu du travail fourni
 - o Il n'y a pas eu de remontées des riverains, mécontents au début des travaux 😊
 - o Mathieu questionne Éric sur l'aménagement des extérieurs du terrain qui le renvoie sur Jean-Louis GOURGUES qui suit ce chantier
- **BUREAU** : Éric a contacté Aurélie de la mairie car les chaises du club house ont disparu depuis quelques temps ; elle précise que celles-ci ont été utilisées dans la salle polyvalente puis stockées sous le gymnase, sans qu'Éric n'en soit informé

- Il en a profité pour se plaindre qu'aucune info n'ait été fournie au CAC suite aux travaux de forage effectués dans le gymnase jeudi 09/06, compromettant le cours de multisports et de badminton le soir-même !
- Les comptes de résultats ont été mis dans les « lutins » des casiers de chaque section

Fin de la réunion à 21h05

La prochaine réunion du CD aura lieu vendredi 26 août !

Le Président,
Éric ASTIEN



La secrétaire,
Cécile BRY

